



Municipalité de Sainte-Sabine

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 5 novembre 2018 le conseil de la municipalité
de Sainte-Sabine a adopté le règlement
2018-10-404 intitulé :

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 6^e jour de novembre 2018.

Chantal St-Germain
Directrice générale
Secrétaire-trésorière